



**Votre affiliation à la  
CSCBIE vous offre  
de nombreux  
avantages !**

**Bienvenue à la CSCBIE !**



Une publication de la  
CSC bâtiment - industrie & énergie  
Rue Royale 45 - 1000 Bruxelles  
T 02 285 02 11  
cscbie@acv-csc.be  
www.lacsc.be/cscbie  
Janvier 2022



**CSC**  
bâtiment - industrie & énergie

## Table des matières

1. Pourquoi s'affilier à la CSC ?
2. Que vous apporte une affiliation à la CSC ?
3. CSC ou CSCBIE? Pourquoi cette différence ?
4. Quels sont les secteurs suivis par la CSCBIE ?
5. La CSCBIE vous fait profiter de nombreux avantages !
6. Autres avantages et réductions exclusifs
7. Adresses CSC bâtiment - industrie & énergie

## Profitez de nombreux avantages grâce à l'app ACVBIE-CSCBIE !



### Actualités

Derniers salaires, actualités sectorielles, publications, ...



### Avantages

Avantages et réductions exclusifs réservés aux affiliés CSCBIE



### Outils

Calculateur de délais de préavis, calculateur brut-net, ...



### Contact

Secrétariats CSCBIE près de chez vous, données de contact, ...



Scannez  
et découvrez !





## 1 Pourquoi s'affilier à la CSC ?

La CSC est le plus grand syndicat du pays. Plus elle comptera d'affiliés et plus elle sera en mesure de défendre vos droits et intérêts.

En vous affiliant, vous marquez votre solidarité, vous soutenez de bons accords dans votre entreprise et votre secteur, vous contribuez à une sécurité sociale forte et vous luttez aussi pour une plus grande justice sociale.

Votre affiliation permet à la CSC de prendre également la défense des groupes les plus vulnérables. Mais elle ne peut pas le faire seule. Pour faire du bon travail, elle a besoin de ses **militants**. Ces militants sont des travailleurs de secteurs et d'entreprises différents. Ils sont également le visage de la CSC au sein de votre entreprise.

Parmi eux, il y en a qui sont élus tous les quatre ans lors des élections sociales. Ils défendent vos intérêts au sein de l'entreprise et sont vos porte-paroles dans les discussions importantes. Les militants sont également prêts à répondre à toutes les questions que vous vous posez concernant votre travail ou votre carrière professionnelle.

## 2 Que vous apporte une affiliation à la CSC ?

La CSC offre de nombreux avantages à ses affiliés tant au niveau du travail que des revenus. Une affiliation à la CSC est bien plus qu'une simple protection en cas de conflits avec votre employeur ou qu'une simple assurance chômage.

Afin de profiter de tous ces avantages, chaque affilié paie une cotisation à la CSC dont le montant dépend du « profil personnel » (emploi à temps plein ou partiel, personne handicapée, malade, jeune qui termine ses études, chômeur, ...).

Dans la plupart des secteurs, grâce à la **prime syndicale**, le montant de la cotisation que vous payez vous est en grande partie remboursé.

Nous privilégions la concertation, mais nous n'hésitons pas à passer à l'action si nécessaire. Si ces actions entraînent des grèves, nos affiliés perçoivent une **indemnité de grève** (à partir de six mois d'affiliation).

### 3 CSC ou CSCBIE ? Pourquoi cette différence ?

La CSC se compose de différentes « centrales » qui défendent les intérêts de leurs affiliés. Les « centrales » agissent au niveau d'un ou de plusieurs secteurs d'activité.

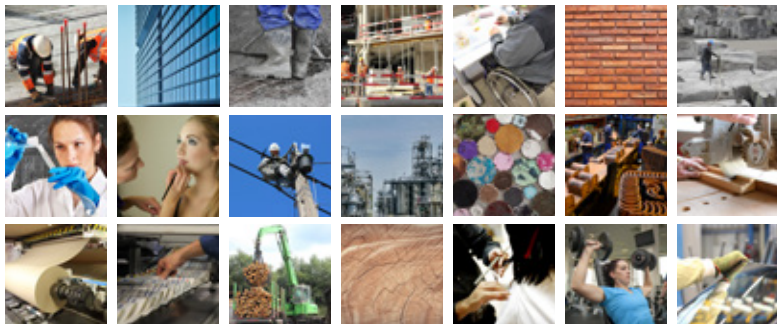
La CSC est experte en matière de sécurité sociale. Si vous avez des questions concernant vos allocations, vos droits en tant que chômeur ou la constitution de votre dossier de chômage, la CSC est là pour vous aider.

La CSCBIE (CSC bâtiment - industrie & énergie) est, quant à elle, experte en matière d'emploi. C'est une centrale spécialisée qui suit de près les accords et les règlements conclus au niveau des différents secteurs dont elle s'occupe.

Ses collaborateurs sont à votre disposition dans les différents secrétariats régionaux dont vous trouverez une liste à l'arrière de cette brochure et sur notre site internet [www.lacsc.be/cscbie](http://www.lacsc.be/cscbie).

### 4 Quels sont les secteurs suivis par la CSCBIE ?


La CSCBIE défend les intérêts des affiliés au sein de différents secteurs : Carrières & chaux, Cimenteries, Industrie du béton, Fibrociment, Céramique, Tuileries, Briqueteries, Industrie du verre, Chimie, Pétrole, Construction, Industrie du bois, Ameublement et transformation du bois, Cuir et technologies orthopédiques, Production du papier, Transformation du papier et du carton, Imprimeries et arts graphiques, Récupération du papier, Coiffure, fitness et soins de beauté, Gaz & électricité, ETA en Wallonie et à Bruxelles et Entreprises de travail sur mesure en Flandre.




# Être membre de la CSCBIE ? Une très bonne affaire !

JOIN US


## 5 La CSCBIE vous fait profiter de nombreux avantages !

 **Service individuel aux membres** : assistance juridique performante par des juristes chevronnés, information sur la durée du travail, les jours de congé, les pécules de vacances, le licenciement, les contrats de travail, les conditions de salaire et de travail, les avantages des Fonds de Sécurité d'Existence, les primes, le crédit-temps, RCC (ancienne prépension), la sécurité et la santé, les accidents du travail, le stress, les maladies professionnelles, la maladie et l'invalidité, ...

 **Information permanente** : nos militants et secrétaires sont toujours prêts à vous soutenir et à répondre à toutes vos questions concernant votre travail. Nos affiliés sont continuellement informés par le biais de réunions, de bulletins d'information, d'e-mails, de dépliant, de brochures, ...

Tous les deux ans, à l'issue des négociations, nous publions pour l'ensemble de nos secteurs une mise à jour des dépliant sur les conditions de salaire et de travail avec les principales informations contenues dans les nouvelles CCT.

Sur notre site web [www.lacsc.be/cscbie](http://www.lacsc.be/cscbie), vous trouverez des informations concernant les conditions de salaire et de travail, les avantages et les primes, les publications sectorielles, les différents modules de calcul et d'autres informations utiles. Restez également informé grâce à notre page Facebook ACVBIE - CSCBIE, notre compte Instagram cscbie.syndicat et notre application ACVBIE-CSCBIE.

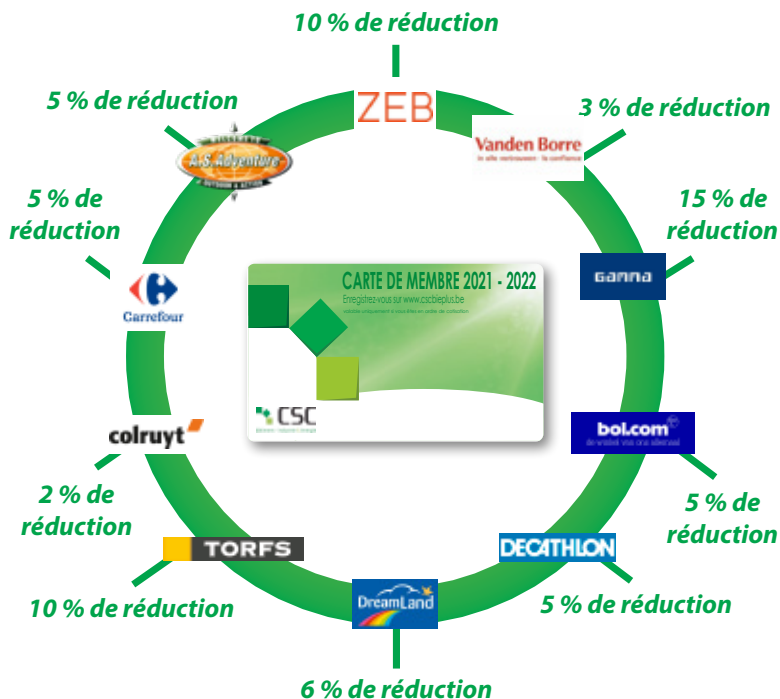
 **Réductions exclusives dans de nombreuses enseignes** : en plus d'une qualité de services optimale, la CSCBIE souhaite offrir davantage de pouvoir d'achat à ses affiliés. Grâce à la carte avantage CSCBIE-Plus et à la mise en place d'une plateforme d'achats groupés, nos membres bénéficient de réductions et de prix avantageux auprès de nombreux distributeurs. C'est ainsi par exemple que nous parvenons à diminuer de 5 % le prix payé par nos affiliés à la caisse d'un supermarché, une autre manière pour nous d'augmenter le pouvoir d'achat de nos membres.

# Plus de pouvoir d'achat grâce à la carte CSCBIE-Plus !



## 6 Autres avantages et réductions exclusifs affiliés CSCBIE

Ci-dessous, quelques exemples de réductions d'application au **1<sup>er</sup> janvier 2022**.





## Attention !

Pour profiter pleinement de ces avantages, il est nécessaire de s'enregistrer sur [www.cscbieplus.be](http://www.cscbieplus.be). Pas encore enregistré(e) ? Faites-le dès aujourd'hui !

Surfez sur ce site pour consulter les réductions actuelles et pour connaître la procédure d'utilisation.

Surfez aussi sur notre site web [www.lacsc.be/cscbie](http://www.lacsc.be/cscbie), une source d'informations inépuisable !

### Vacances et voyages

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affilié(e)s.



Ils bénéficient de **25 % de réduction** dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize ainsi que dans notre club l'Espinet-Quillan en France.

#### Vayamundo Ostende

Zeedijk 290 - 330  
8400 Oostende



#### Vayamundo Houffalize

OI Fosse d'Outh 1  
6660 Houffalize



#### Vayamundo Quillan

Domaine de L'Espinet 1  
11500 Quillan, Frankrijk



## Adresses CSC bâtiment - industrie & énergie

<b>Aalst - Oudenaarde</b>	Aalst (9300) : Hopmarkt 45	T 053 73 45 84
<b>Antwerpen (2000)</b>	Nationalestraat 111	T 03 222 70 81
<b>Bastogne (6600)</b>	Rue Pierre Thomas 12	T 063 24 47 00
<b>Brussel (1000)</b>	Pletinckxstraat 19	T 02 557 85 85
<b>Charleroi (6000)</b>	Rue Prunieu 5	T 071 23 08 93
<b>Gent - Eeklo</b>	Gent (9000): Poel 7	T 09 265 43 61
<b>Hasselt (3500)</b>	Frans Massystraat 11	T 011 29 09 80
<b>Leuven</b>	Kessel-Lo (3010) : Martelarenlaan 8	T 016 21 94 21
<b>Liège (4020)</b>	Boulevard Saucy 10	T 04 340 73 10
<b>Mechelen (2800)</b>	Onder Den Toren 4A	T 015 71 85 30
<b>Mons - La Louvière - Hainaut Occidental</b>	Mons (7000) : Rue Claude de Bettignies 10/12	T 065 37 25 93
	La Louvière (7100) : Place Maugrétout 17	T 065 37 26 11
	Tournai (7500) : Avenue des Etats-Unis 10 bte 7	T 069 88 07 42
<b>Namur - Brabant Wallon</b>	Bouge (5004) : Chaussée de Louvain 510	T 081 25 40 27
	Nivelles (1400) : Rue des Canonniers 14	T 067 88 46 35
<b>Turnhout (2300)</b>	Korte Begijnenstraat 20	T 014 44 61 01
<b>Verviers (4800)</b>	Pont Léopold 4/6	T 087 85 99 66
<b>Waas en Dender</b>	Dendermonde (9200) : Oude Vest 144 bus 2	T 03 765 23 17
	Sint-Niklaas (9100) : Hendrik Heymanplein 7	T 03 765 23 00
<b>West-Vlaanderen</b>	Brugge (8000) : Koning Albert-I-laan 132	T 050 44 41 76
	Ieper (8900) : St.-Jacobsstraat 34	T 059 34 26 31
	Kortrijk (8500) : President Kennedypark 16 D	T 056 23 55 51
	Oostende (8400) : Dr. L. Colensstraat 7	T 059 55 25 40
	Roeselare (8800) : H. Horriestraat 31 A	T 051 26 55 31

Rue Royale 45  
1000 Bruxelles

T 02 285 02 11

cscbie@acv-csc.be  
www.lacsc.be/cscbie



[cscbie.syndicat](https://www.instagram.com/cscbie.syndicat)



[ACVBIE - CSCBIE](https://www.facebook.com/ACVBIE-CSCBIE)

8

Téléchargez notre app **ACVBIE-CSCBIE**



 **CSC**  
bâtiment - industrie & énergie